

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Année 2015 - 2016

Formation initiale



**Livret d'accueil des contrôleurs stagiaires
des finances publiques**

juin 2015

— LE MOT DU DIRECTEUR —

Madame, Monsieur,

Je vous félicite chaleureusement pour votre réussite au concours ou votre recrutement par voie contractuelle et je vous souhaite la bienvenue à l'**École nationale des Finances publiques (ENFiP)**. Vous allez y suivre une formation initiale destinée à vous préparer à vos futurs métiers au service de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Je forme des vœux pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

L'ENFiP rassemble toutes les fonctions opérationnelles liées aux concours et aux formations. Vous pourrez découvrir son organigramme en consultant le site de l'École sur ULYSSE.

Où que se déroule votre formation, je sais que les directeurs des différents établissements et tous les collaborateurs des services administratifs mettront tout en œuvre pour faciliter votre installation et votre séjour. De leur côté, les équipes pédagogiques qualifiées seront plus particulièrement à votre écoute et vous prépareront, à l'aide d'outils pédagogiques modernes, à votre futur emploi. La part des séances que nous consacrons à la connaissance des métiers de la fiscalité et de la gestion publique doit faciliter, le moment venu, votre adaptation au sein des directions locales des Finances publiques ou encore en administration centrale, dans des environnements désormais complètement fusionnés.

Ce temps de formation, dont vous êtes à la fois le principal acteur et le bénéficiaire, est un moment privilégié de votre vie administrative. Il sera complété, par la suite, par des actions complémentaires tout au long de votre parcours professionnel. Comme vous le savez, la Direction générale des Finances publiques vous offre la possibilité d'exercer des missions variées et des responsabilités importantes, sachez en profiter. Dans un contexte évolutif des carrières, permis par la création des nouveaux statuts, vous pourrez changer de métier si vous le souhaitez. Ce sont tous des métiers exercés au profit de nos différents usagers, qui ont de fortes et légitimes attentes à notre égard et auxquels nous devons garantir un service public de qualité.

En attendant le plaisir de vous rencontrer dans vos établissements, je compte sur votre implication personnelle pour rendre le plus interactif et le plus profitable possible ce temps fort de formation que vous allez vivre.

Je vous souhaite une pleine réussite lors de votre formation et par la suite de votre vie professionnelle.

Le Directeur de l'École nationale des Finances publiques,



Daniel CASABIANCA

1 – PRÉSENTATION DE L'ENFiP

1.1 – Présentation de l'école

Créée le 1er septembre 2010, l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) conduit à la fois des actions de recrutement, de formation professionnelle initiale et de formation continue. Elle pilote également le Centre de documentation des Finances publiques et le Centre des concours de Lille.

Pour exercer ses missions, l'ENFiP dispose de 4 pôles directionnels : Pilotage et ressources, Recrutement, Formation initiale, Formation continue. Elle s'appuie par ailleurs sur le réseau de ses centres, établissements et services de formation sur l'ensemble du territoire.

Les établissements de formation initiale

- x Clermont-Ferrand : 1, rue Ledru 63 033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
mail : *enfiip.poleRH.stagiairesB@dgfip.finances.gouv.fr*
- x Lyon : Fort Saint Jean – 21 montée de la butte 69 001 LYON
mail : *mailto:enfiip.lyon@dgfip.finances.gouv.fr*
- x Noisiel : 9, avenue Pierre Mendès France Noisiel 77 186 NOISIEL
mail : *enfiip.noisiel@dgfip.finances.gouv.fr*
- x Noisy-Le-Grand - Le Montaigne : 4, avenue Montaigne 93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX
mail : *enfiip.noisy.montaigne@dgfip.finances.gouv.fr*
- x Toulouse : 100, chemin du Commandant Joël Le Goff 31 081 TOULOUSE
mail : *enfiip.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr*

Centre de documentation

CDFIP : 10, rue du Centre 93 464 NOISY-LE-GRAND CEDEX

L'organigramme de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) est consultable sur le site de l'ENFiP :

<http://enfiip.intranet.dgfip/direction/organigrammes/organigramme.htm>

1.2 – L'établissement de Lyon



Direction :

Sandrine ALIX, Directrice de l'établissement

Patricia DESAYE, Adjointe de la directrice de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques

Fort Saint Jean, 21 montée de la Butte 69 001 LYON

Tél. : 04.72.00.77.00 – Fax : 04.72.00.77.77

1.3 – L'établissement de Clermont-Ferrand



Direction :

Philippe JOUFFRET, Directeur de l'établissement

Florence BONJEAN, Adjointe du directeur de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques

1, rue Ledru 63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. : 04.73.34.48.12 ou 04.73.34.48.13 – Fax : 04.73.34.48.01

1.4 – L'établissement de Noisy-le-Grand Le Montaigne



Direction :

Philippe GIRARD, Directeur de l'établissement

Corinne DELAGE, Adjointe du directeur de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques – Le Montaigne

4, avenue Montaigne 93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Tél. : 01.57.33.77.07 – Fax : 01.57.33.70.73

2 – LE CONTENU DE LA FORMATION INITIALE

► LA FORMATION THÉORIQUE DESTINÉE AUX CONTRÔLEURS STAGIAIRES

La formation théorique initiale dispensée aux contrôleurs stagiaires des finances publiques lauréats des concours interne et externe ou recrutés par voie contractuelle s'articule en deux parties :

- x Une formation de carrière
- x Une formation sur une dominante :
 - soit gestion publique ;
 - soit fiscalité des particuliers ;
 - soit fiscalité des professionnels.

La formation initiale des contrôleurs stagiaires débutera le jeudi 1er octobre 2015.

Les modalités de choix de la dominante seront explicitées en début de formation.

Pour les enseignements de comptabilité générale, les stagiaires devront faire l'acquisition d'un plan comptable général (liste des comptes) en format livret ou accordéon.

CYCLE DE FORMATION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES DES FINANCES PUBLIQUES

PROMOTION 2015-2016

Établissements de Lyon, de Clermont-Ferrand et de Noisy-le-Grand Le Montaigne	FORMATION DE CARRIERE	Du 1er octobre 2015 au 25 janvier 2016
Dans les services	STAGE DE DECOUVERTE (1 SEMAINE)	Du 23 au 27 Novembre 2015
Établissements de Lyon, de Clermont-Ferrand et de Noisy-le-Grand Le Montaigne	FORMATION SUR DOMINANTE METIER	Du 26 janvier 2016 À fin avril 2016
Dans les services	STAGE D'APPLICATION	à compter du mois de mai 2016 jusqu'à fin août 2016
Dans les services (dans la direction d'affectation) Avec des retours en établissements ou centres de formation (CIF-ACIF)	STAGE D'APPLICATION	à compter du 1er septembre 2016

Suspensions de cours :

x NOEL : du 19/12/2015 au 03/01/2015

x HIVER : du 20/02/2016 au 28/02/2016

► VOLUMES HORAIRES

FORMATION DE CARRIERE DGFIP	
Comptabilité Générale	27h
Fondamentaux	36h
Relations professionnelles et communication	15h
Contentieux et contrôle fiscal	18h
Fiscalité des entreprises	21h
Fiscalité directe locale	6h
IR	18h
TVA	18h
Recouvrement	15h
Gestion publique État	36h
Gestion publique Locale	33h
Total	243h

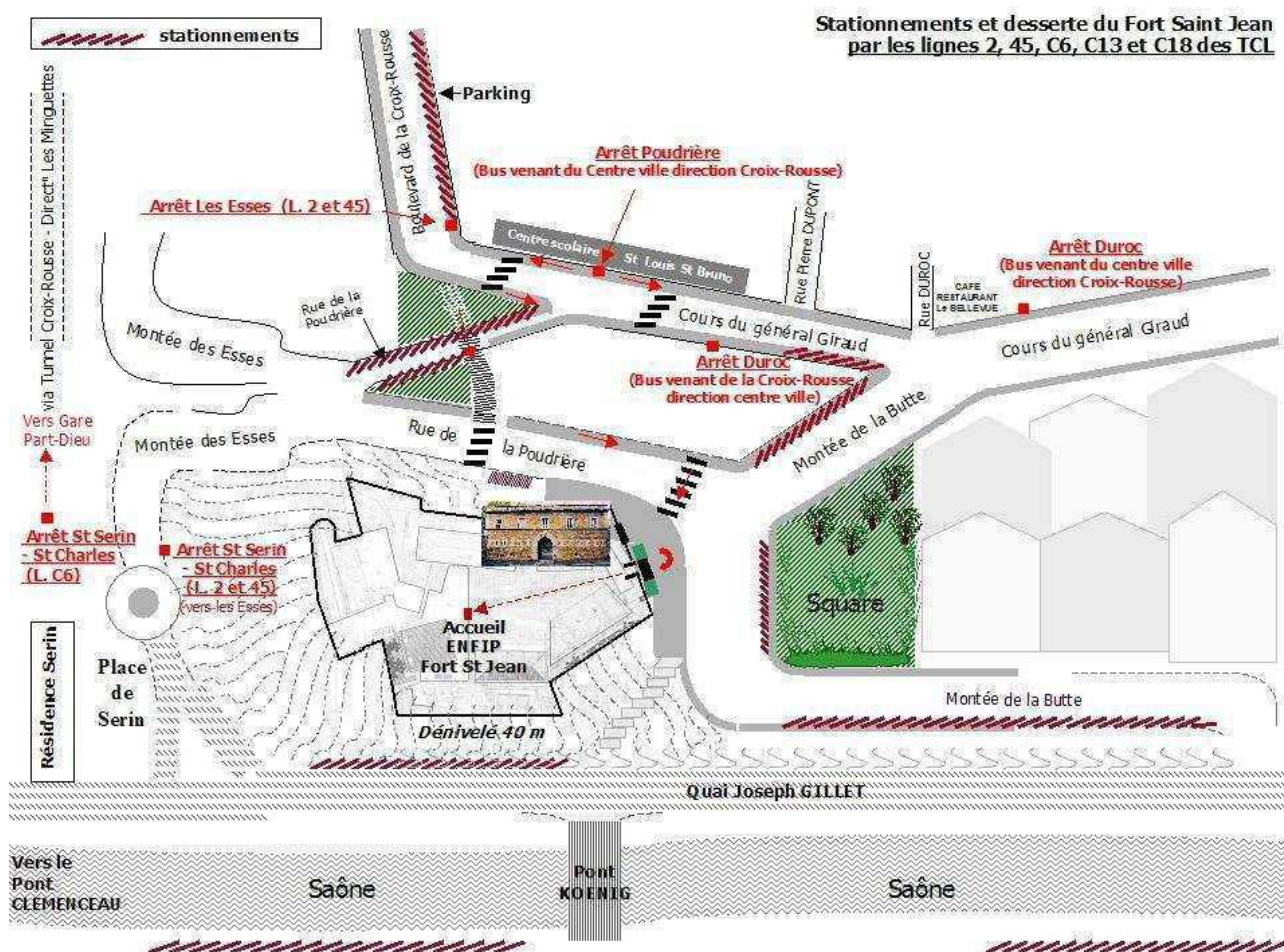
FORMATION DOMINANTE Gestion Publique (à titre indicatif : 240 heures)
Environnement
Relations professionnelles et communication
Gestion publique Locale
Recouvrement
Gestion publique État (dépense)
Gestion publique État (comptabilité)
Comptabilité
Journée comptable fictive (GPE,GPL,REC)

FORMATION DOMINANTE Fiscalité des particuliers (à titre indicatif : 240 heures)
Environnement
Relations professionnelles et communication
Impôt sur le revenu
Fiscalité du patrimoine (dont dossiers transverses)
Recouvrement
Contrôle et contentieux (dont dossiers transverses)
Fiscalité directe locale (dont TH et TF évaluation Valeur locative)
Comptabilité de poste

FORMATION DOMINANTE Fiscalité des professionnels (à titre indicatif : 240 heures)
Environnement
Relations professionnelles et communication
Fiscalité des entreprises (dont 3h de comptabilité générale)
Recouvrement
Contrôle et contentieux (dont dossiers transverses)
Fiscalité directe locale (CET, dont évaluation valeur locative des pro)
TVA (dont dossiers transverses)
Comptabilité de poste
Bilan reformulation synthèse

3 – RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'établissement de Lyon



Accès

L'école n'attribue aucun parking. Merci de privilégier les transports en commun lyonnais (TCL).

x Arrivée Gare PERRACHE :

Prendre le métro ligne A direction « Vaulx-en-Velin-La Soie » jusqu'à la station « Hôtel de Ville ».

Prendre le bus ligne C13 direction « Montessuy » ou ligne C18 direction « Croix-Rousse » jusqu'à l'arrêt « Poudrière ».

x Arrivée Gare LA PART-DIEU (sortie Porte Rhône) :

Prendre le bus ligne C13 direction « Montessuy » (station « Gare Part-Dieu Vivier-Merle ») jusqu'à l'arrêt « Poudrière » (environ 30 mn).

Téléphone

Le numéro d'appel de l'école est le suivant : 04.72.00.77.00

Relation-stagiaires

Anne VAILLANT

Tél : 04.72.00.77.78

Mail : anne-1.vaillant@dgfip.finances.gouv.fr

Correspondant handicap

Martine MAGUET

Tél : 04.72.00.77.22

Mail : martine.maguet@dgfip.finances.gouv.fr

Les horaires de cours

De manière générale, les horaires seront les suivants :

- x 8h30 – 11h45 et 13h15 – 16h30 (pauses incluses) pour une partie de la promotion
- x 9h15 – 12h30 et 14h00 – 17h15 pour l'autre partie de la promotion (une semaine sur deux)
- x Le vendredi : 8h30 – 11h45 à l'exception du 2 octobre 2015 où les cours seront assurés toute la journée

Restauration

Le restaurant de l'école est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h ; la restauration n'est pas assurée le soir.

L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique. Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée préalablement par carte bancaire.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte aux stagiaires en libre accès et prêts d'ouvrages du lundi au jeudi de 8h00 à 18h30 et le vendredi de 8h00 à 17h00.

Vous disposez d'un accès internet.

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

Hébergement

Les stagiaires pourront bénéficier des logements qui seront proposés par l'Association pour le Logement des Stagiaires de l'ENFiP.

Pour obtenir des renseignements vous pouvez contacter : Eric CHAUCHAT au 04.72.00.77.15 ou Martine MAGUET au 04.72.00.77.22

Un descriptif des logements est en ligne sur le site Internet de l'association : als.livehost.fr

L'établissement de Clermont-Ferrand



Accès

TRANSPORTS EN COMMUN	ARRET T2C	LIGNES T2C
Ecole	Ledru	3
Ecole	Universités	TRAM
Résidence des Gourlettes	Pourrat	8
Résidence des Gourlettes	CHU Gabriel Montpied	TRAM
Résidence de la Pradelle	Pradelle	6
Gare SNCF	Gare SNCF	4 – 5 – 9 – 10 – 25 – B
Complexe sportif (accès rue Pablo Picasso)	Rochefeuille ou Observatoire	13 – 22 – TRAM

Il est à noter que le stationnement est difficile dans le quartier de l'école et que **les stagiaires n'ont pas**, en raison des limites de sa capacité d'accueil, **accès au garage de l'établissement**.

Téléphone

Le numéro d'appel de l'école est le suivant : 04.73.34.48.12 ou 04.73.34.48.13

Relation-stagiaires

Matthieu BERTHET

Tél : 04.73.34.48.33

Mail : matthieu.berthet@dgfip.finances.gouv.fr

Correspondante handicap et conseillère "ressources humaines stagiaires"

Christine CHASSELADE

Tél : 04.73.34.48.31

Mail : *christine.chasselade@dgfip.finances.gouv.fr*

Les horaires de cours

De manière générale, les horaires seront les suivants :

- x 8h30 – 11h45 et 13h30 – 16h45 (pauses incluses)
- x Le vendredi : 8h15 – 11h30 à l'exception du 2 octobre 2015 où les cours seront assurés toute la journée

Restauration

Restaurant administratif et cafétéria : Résidence des Gourlettes

Horaires d'ouverture : Déjeuner de 11h40 à 13h15 la semaine et de 12h à 13h le week-end / Dîner de 19h15 à 20h30

Hébergement

Les stagiaires pourront bénéficier des logements de l'ARENFiP (Association la Résidence de l'École Nationale des Finances Publiques).

L'ARENFiP propose :

- x Deux résidences à Clermont-Ferrand

- **20, rue des Gourlettes**

629 **chambres meublées** avec douche et WC individuels (dont 39 accessibles aux personnes à mobilité réduite).

Tarif mensuel 2015-2016 (toutes charges comprises) : **304 €** la chambre meublée

- **30, rue de la Pradelle**

268 appartements (dont 13 accessibles aux personnes à mobilité réduite)

Tarif mensuel 2015-2016 (toutes charges comprises) : **F1 – 408 € / F2 – 479 € / F3 – 591 €**

- x Un restaurant en self service (site des Gourlettes) ouvert midi et soir,
- x Une Structure d'Accueil des Jeunes Enfants (site de la Pradelle),

Renseignements particuliers concernant la Structure d'Accueil des Jeunes Enfants –

Tél : 04.73.91.49.44 (sauf en août)

Pour réserver un logement dès confirmation de votre lieu de scolarité, veuillez enregistrer votre demande de réservation, **à partir du mois de juin 2015**,

exclusivement en ligne sur le site www.arenfip.fr à la rubrique « demande de logement » en exprimant votre choix par ordre de priorité.

Vous trouverez sur le site www.arenfip.fr un descriptif des logements et des renseignements sur les services associés.

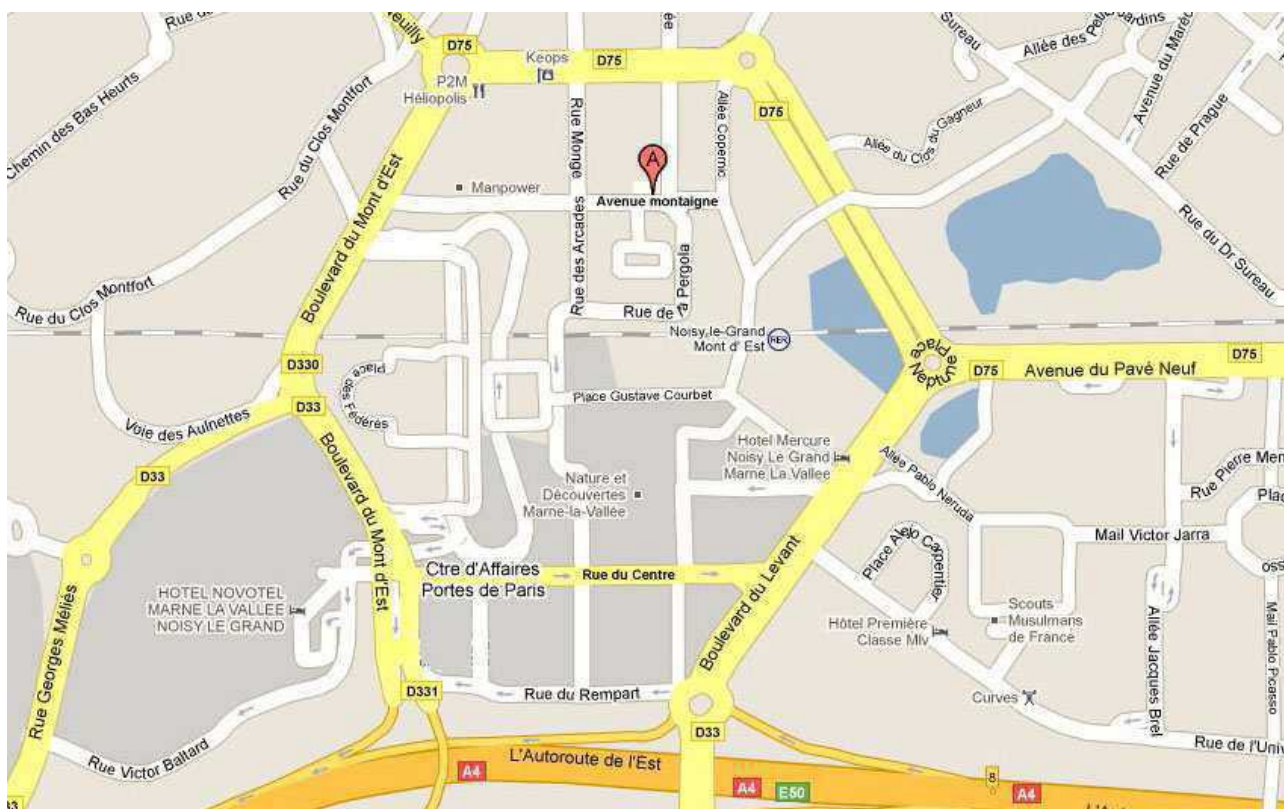
Le service du logement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : **contact@arenfip.asso.fr**

ARENFiP

20 rue des Gourlettes 63 000 CLERMONT-FERRAND

contact@arenfip.asso.fr - site : www.arenfip.fr

L'établissement de Noisy-le-Grand Le Montaigne



Accès

Par les transports en commun :

Soit prendre le RER A (direction Chessy Marne-la-Vallée) jusqu'à la gare RER de Noisy-le-Grand Mont d'EST. Sortie Avenue Montaigne.

Soit prendre le RER E (direction Chessy Marne-la-Vallée) jusqu'à la gare RER de Villiers-sur-Marne puis le bus 206, 207 ou 306 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'EST.

Soit prendre le RER E (direction Chessy Marne-la-Vallée) jusqu'à la gare RER de Nogent-le-Perreux puis le bus 120 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'EST.

Téléphone

Le numéro d'appel de l'école est le suivant : 01.57.33.70.01

Relation-stagiaires

Hasna AMSSAOU (bureau 1408)

Tél : 01.57.33.70.36

Mail : *hasna.amssaou@dgfip.finances.gouv.fr*

Correspondant handicap

Didier SENECHAL

Tél : 01.57.33.70.76

Mail : *didier.senechal@dgfip.finances.gouv.fr*

Les horaires de cours

De manière générale, les horaires seront les suivants :

- x 8h45 – 12h00 et 13h15 – 16h30
- x 9h00 – 12h15 et 13h30 – 16h45

Restauration

Les stagiaires déjeunent soit au restaurant administratif situé dans l'immeuble, soit au restaurant administratif Eurest (Maille Nord) situé 6, avenue Montaigne à 200 m environ de l'établissement.

Bibliothèque

Une bibliothèque est à votre disposition. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Vous disposez d'un accès à Internet.

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

Hébergement

L'établissement francilien de l'École nationale des Finances publiques (Noisy-le-Grand) n'assure pas votre hébergement. Vous pouvez toutefois prendre contact avec les correspondants du service des ressources humaines de l'établissement de Noisy-le-Grand :

- x Mme Valérie VERGER – téléphone 01.57.33.70.55 (correspondant social)

4 – QUELQUES RAPPELS

- x Les stagiaires sont tenus à l'obligation de service à laquelle sont soumis tous les agents de la DGFIP. Elle consiste, en ce qui les concerne, à assister avec ponctualité aux cours et conférences et à effectuer le travail personnel nécessaire à l'assimilation des enseignements dispensés (y compris la préparation hors école de certains thèmes d'application...).
- x Les téléphones portables doivent être éteints pendant la durée des enseignements et lors des conférences.
- x Sauf cas d'extrême urgence, les stagiaires ne sont pas appelés pour les communications reçues par les services administratifs durant les cours. Les messages leur sont transmis lors des interruptions ou à l'issue des séances de travail.
- x S'agissant de la tenue vestimentaire, les écoles sont des lieux de travail qui accueillent non seulement des stagiaires de la DGFIP mais également d'autres administrations ou des délégations étrangères. Aussi, les stagiaires doivent-ils venir dans une tenue correcte et s'abstenir de revêtir un short, un bermuda ou toute autre tenue incorrecte.
- x Conformément au décret du 29 mai 1992 relatif à l'usage du tabac dans les lieux publics et en raison des normes de sécurité, il est interdit de fumer dans l'ensemble des établissements y compris les cigarettes électroniques contenant ou non de la nicotine.
- x Les établissements bénéficient de locaux fonctionnels qu'ils s'attachent à tenir en bon état et à moderniser. Vos prédécesseurs y ont porté attention ; il vous est demandé d'en faire de même pour l'agrément de tous et pour respecter le personnel chargé du nettoyage. À cet égard, il vous est demandé :
 - de ne rien laisser sur les tables après les cours ;
 - de ranger la documentation dans les armoires réservées à cet effet si vous en disposez.
- x En outre, il est interdit de prendre des repas ou de consommer des boissons, de la nourriture (biscuits, confiseries...) dans les salles de cours et d'y conserver des denrées alimentaires solides ou liquides.
- x Toute utilisation de salles, quels qu'en soient le bénéficiaire et le motif, doit au préalable faire l'objet d'une réservation et d'une autorisation par la direction.
- x Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter ou faire respecter les consignes qui vous seront communiquées dans votre établissement de formation.

5 – ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Activités sportives et culturelles :

Dans la filiation de l'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF), ces associations regroupent stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Contacts :

x Noisy-le-Grand Le Montaigne

Correspondants ATSCAF

Cindy BUCHHOLTZ – Tél : 01.57.33.70.41

Sylvie DUMONT – Tél : 01.57.33.70.40

Bureau 1381

x Clermont-Ferrand

Correspondant ATSCAF

Frédéric DELMON

Tél : 04.73.34.48.34

x Lyon

Correspondant ATSCAF

Fabrice HERMANN

Tél : 04.72.00.77.11